

### TÉMOIGNAGES

**Gilbert Liénard**<sup>1</sup>. – A la suite des trois exposés, je voudrais revenir sur le contexte des années 1950-1975, en rappelant deux aspects qui font bien partie de l’histoire des idées.

1) Parallèlement à la Révolution Fourragère, se propageait une autre révolution, silencieuse celle-là, celle des mentalités, essentiellement portée par les jeunes de la JAC. Ceux-ci avaient compris l’importance de la formation générale, du progrès technique «*pour s’en sortir*», comme on disait alors, de la nécessité de la réflexion et des échanges en groupe, en vue de progresser et d’acquérir une plus grande autonomie de pensée et de décision, et le sens des responsabilités. Beaucoup de ces jeunes ont été à l’origine des CETA, puis des GVA, notamment dans les zones de petite culture vivrière.

Et on comprend que les propositions générales de R. Dumont, perçues alors comme dynamisantes et motrices d’un développement global, individuel et collectif, aient pu rencontrer une grande résonance. Mais, comme il a été dit, ce sont les jeunes, regroupés en CETA, qui ont du et su faire les adaptations locales nécessaires, avec leurs conseillers qui étaient alors polyvalents, réunissant à la fois conseils techniques et de gestion. J’ai été l’un d’entre eux pendant dix ans dans les montagnes du Puy de Dôme ; nos solides connaissances agronomiques n’avaient cependant rien de comparable à celles d’aujourd’hui.

Pour reprendre une expression de Jean Boissonnat au SIA de 2002, ce fut une véritable révolution sociale, économique et politique, et j’ajouterai, psychologique et culturelle, dont les ondes sont encore visibles aujourd’hui.

2) En outre, il faut rappeler que dans ces années-là, l’urgence de l’augmentation de la productivité agricole par le progrès technique était inscrite, telle quelle, dans le Traité de Rome (1957), et était régulièrement rappelée par le Commissariat Général au Plan.

Il s’est alors ouvert un grand débat sur les voies et les moyens d’y parvenir avec, très schématiquement, deux possibilités :

- Une évolution des exploitations familiales, alors très nombreuses, qui serait inévitablement lente et exigeante en moyens d’encadrement, qui restaient rares à l’époque (les techniciens et BTS n’existaient pas encore) ;
- ou une industrialisation d’une partie de l’agriculture, qui pouvait être beaucoup plus rapide et efficace, du moins c’est ce que l’on pensait alors.

Ce débat explique tous les essais et études qui ont été faits, en particulier sur la déshydratation et aussi les grandes unités d’élevage, dont on retrouve trace dans les publications du moment. On peut se rappeler, par exemple, des grands ateliers laitiers de Montereau (300 vaches) ou de Boulieu (800 vaches), ou les grands ateliers d’engraissement type *Feed-lot*, comme le Gaec de Digny (700 taurillons).

Ce n’est pas un des moindres mérites de la Révolution Jaune que d’avoir mis à la disposition de la masse des exploitations familiales d’élevage, un levier d’amélioration sûr, relativement simple, plus rapide et plus facilement généralisable que la révolution verte,

---

<sup>1</sup> Ingénieur de recherches honoraire de l’INRA, Lauréat de l’Académie, Centre INRA de Theix.

Celles-ci ont pu ainsi répondre aux demandes de la société d'alors, disposer d'une meilleure alimentation pour la population urbaine, à moindre coût, tout en libérant de la main-d'œuvre pour l'industrie et aussi les nouveaux services qui émergeaient.

On le sait, les résultats ont dépassé rapidement les objectifs. Les difficultés sont survenues, non seulement dans le fonctionnement des exploitations ainsi qu'on l'a rappelé, mais aussi au plan macroéconomique et sociétal. L'apparition de certains excédents accélère la baisse des prix (malgré les processus de régularisation), et celle-ci entraîne la course à l'intensification et à l'agrandissement des exploitations. Avec pour conséquence principale une accélération de l'exode agricole et une sous-population notamment en milieu rural éloigné : on en voit les effets aujourd'hui, en particulier pour le maintien des services publics.

Cette analyse déborde le cadre d'aujourd'hui, car elle doit faire intervenir bien d'autres acteurs et préoccupations, telles les IAA, les nécessités du commerce extérieur, l'intervention croissante des nouveaux modes de consommation et de la grande distribution, tout comme les désirs souvent contradictoires du consommateur et du citoyen.

**Michel Proffit<sup>2</sup>**. – A l'invitation de notre confrère Jean Salette j'apporte ici le témoignage de mon intérêt pour la révolution fourragère telle qu'elle s'est déroulée voilà maintenant cinquante ans. Je le fais d'autant plus volontiers que mon nom est apparu sur l'écran parmi les rappels historiques sur la question. A l'Agro j'avais été intéressé par l'enseignement du professeur Leroy qui exposait les avantages du système Warmbold avec les herbages cloisonnés et citait les travaux du Centre de Courcelles-Chaussy. Lors de mon installation à Boisement je n'ai pas tardé à diviser en dix parcelles les vingt hectares de bonne terre dont je disposais. Hedin, de la station de Rouen, qui eut connaissance de la conduite de mes herbages et m'encouragea à faire des enregistrements qui lui permettraient de calculer les unités fourragères produites lors du pâturage. Je peux vous présenter un exemple des enregistrements que je tenais : ainsi, le samedi 30 juin 1956 j'avais en premier passage 31 vaches laitières dans la parcelle 5 H, dans la parcelle 3 B en deuxième passage il y avait treize bœufs blancs et 11 génisses pleines et en 2 B c'était le troisième passage avec 3 bœufs et 11 élèves. Ce type d'enregistrement a persisté pendant trois ans. La question de la fumure était suivie par Grière de Saint Gobain.

Les excédents de production en début de saison faisaient l'objet d'ensilage dans des silos cuves à l'exemple de ceux que l'on trouvait chez Robert Hervieu. Pour déclencher une fermentation lactique et éviter une fermentation butyrique on ajoutait de l'acide ; mais le plus difficile de cette opération était de reprendre l'ensilage en fond de cuve, au cours de l'hiver.

Nos travaux étaient suivis avec intérêt par les Services Agricoles sous la direction de Henri Clouin avec l'assistance de sa célèbre triplète : Jacques Carlu, Jacques Delcure et Daniel Béraud.

Pendant le même temps je suivais les travaux de René Dumont avec les CETA, ceux de Rive de Gier et des Monts du Lyonnais en particulier. Dans son cours à l'Agro, Dumont stigmatisait le comportement de l'éleveur du Pays d'Auge dont la principale occupation était d'après lui, de « regarder l'herbe pousser ». Robert Hervieu ajoutait dans la bouche de l'éleveur se rendant à la foire « dis, la patronne pendant que j'suis pas là tu pourrais ben curer le fumier de la jument » !

André Voisin en Seine Maritime était mon voisin et je suivais ses travaux et surtout ses discours qui avaient le mérite de sensibiliser les éleveurs aux progrès qu'il était possible de faire en

---

<sup>2</sup> Membre de l'Académie d'Agriculture de France, agriculteur, expert agricole et foncier.

la matière. De France on était assez curieux du prestige dont jouissait Voisin à Cuba au point qu'une statue là-bas rappelle les conseils qu'il prodiguait à Fidel Castro lequel était réticent pour écouter ceux que lui donnait René Dumont.

Le retournement des herbages en certaines régions et au sein de certaines structures d'exploitation a mis bien souvent en évidence que cette terre d'herbage méritait mieux qu'un pâturage, et qu'un assolement de polyculture serait plus rentable. Il ne faut pas s'étonner de toutes ces parcelles en herbe reconverties en céréales et plantes sarclées. Quelques poteaux d'angle des anciennes clôtures sont encore en place pour dire « Ici était de l'herbe ».

**André Cauderon**<sup>3</sup>. – L'utilisation en France de l'ensilage de maïs, aspect important de la "Révolution fourragère" a suivi, puis accompagné les progrès du maïs pour la production de grain, dont on doit d'abord rappeler les premières étapes.

– 1945-1960 : l'accroissement en Europe de la production de céréales destinées à l'alimentation des porcs et des volailles a été réalisé en utilisant, avec l'appui des États-Unis, les techniques de culture et les variétés hybrides de maïs mises au point en Amérique pendant la guerre ; les hybrides, innovation associant productivité et homogénéité mieux que les variétés populations, ont été le vecteur de ce changement. La superficie du maïs en France est passée de 300.000 ha à 700.000 ha et les hybrides précoces se sont répandus au nord des zones traditionnelles de l'espèce, notamment dans le bassin parisien aux dépens de l'avoine et de la luzerne.

– Dès 1960, des hybrides créés par les laboratoires européens, singulièrement en France (INRA 200 – INRA 258 – INRA 260), ont pris le relais des hybrides américains précoces. Le progrès qu'ils ont apporté pour l'adaptation aux printemps froids et pour la résistance à la verse à maturité est considérable et ils ont connu un grand succès international. En 1980, les surfaces consacrées à la production de maïs pour le grain atteignent 2.000.000 ha en France ; le rendement national moyen est alors d'une cinquantaine de qx/ha, contre 12 à 15 une trentaine d'années auparavant. C'est une expansion considérable, même en période exceptionnellement dynamique.

– Jusqu'en 1960, l'utilisation du maïs pour produire du fourrage ensilé ne s'est guère développée en Europe, en dépit de l'importance qu'elle avait déjà prise en Amérique. En France, l'INRA, les futurs instituts techniques et les services du Ministère de l'Agriculture constataient expérimentalement son intérêt potentiel pour l'alimentation des bovins. Mais il a fallu attendre 1970 pour que le maïs destiné à l'ensilage se répande, puis dépasse 1.000.000 d'ha. au début des années 80, principalement dans le quart Nord-Ouest de la France en utilisant les mêmes hybrides que pour la production de grain.

– A partir de 1975-1980, l'INRA ainsi que les entreprises de production de semences qui se sont alors lancées dans la création variétale originale, ont exploré les voies d'amélioration génétique de la qualité fourragère du maïs-plante entière. Leur objectif est d'obtenir des hybrides convenant spécialement à la production d'ensilage. Le critère "valeur alimentaire pour la production laitière" est aujourd'hui pris en compte pour l'inscription de ces hybrides au catalogue. Cela dit, le marché des semences pour l'ensilage est encore moins précis et moins technique que pour la production de grain : le choix des variétés y est plus souvent fait par l'appareil technico-commercial de l'agriculture que par les agriculteurs eux-mêmes.

---

<sup>3</sup> Secrétaire perpétuel honoraire de l'Académie d'Agriculture de France, membre de l'Institut (Académie de Sciences) et de l'Académie des Technologies.

Cette constatation, qui n'est en rien une critique, traduit une réalité bien connue : la relation entre production du végétal et performance de l'exploitation est plus directe pour le producteur de grain que pour l'éleveur ; ce dernier ne peut pas suivre d'aussi près les avancées de l'amélioration des plantes.

Dernier constat : lorsqu'on se rapproche de la limite nord de végétation du maïs, la récolte de la plante entière pour la production de fourrage ensilé s'avère écologiquement plus efficace que la récolte du grain, qui supporte les coûts et les aléas d'une maturation en automne. Mais les destinataires et les circuits du produit ne sont pas les mêmes. Dans les années où le marché du grain était porteur, l'Eure-et-Loir a été le premier département français producteur de maïs ! Depuis, la culture s'est déplacée vers les régions d'élevages du Grand-Ouest.

**Jean Deniel<sup>4</sup>**. –Témoignage sur les années 1947 à 1975 :

### **La Révolution fourragère en Bretagne occidentale.**

#### **1°) Sur le plan historique et socio-économique**

Le souhait d'améliorer les conditions de vie et donc de revenus des prisonniers rentrant d'Allemagne de 1943 à 1945 sur des exploitations exigües aux parcellaires morcelés où cohabitaient leurs parents et de jeunes agriculteurs souvent encadrés par la J.A.C, a suscité une recherche tous azimuts : productivité des sols et de la main d'œuvre, fumure minérale à base d'ammonitrate, de scories, de phosphates et de potasse, amendements marins combinés à la motorisation et à la mécanisation ont eu des résultats spectaculaires.

#### **2°) Sur les plans agronomique et zootechnique**

Les lois d'orientation agricole généralement dénommées lois PISANI, ont profondément modifié les structures professionnelles, initié l'organisation des groupements de producteurs et les mécanismes de mise en marché. Les progrès ont vite été étendus aux productions animales hors sol, puis aux volailles facilitant ainsi la valorisation économique. Les innovations fourragères ont évolué grâce au pâturage tournant, lui-même facilité par les clôtures électriques '(en breton : *paotr saout* car économisant un gardien de troupeau) ; parallèlement, l'amélioration des races laitières ou les croisements des races autochtones avec des races à viande permirent de rentabiliser les 8000 à 15000 U.F./Ha produits sous herbe ou sous maïs ensilé –INRA 200 puis INRA 258 –. Dernière étape, fin de la décennie 60, la déshydratation des fourrages liée par les producteurs à la production intensive de taurillons ou génisses de 12 à 18 mois commercialisés surtout en Italie ; la crise pétrolière de 1973 a stoppé net cette expérience, les efforts se concentrant sur les techniques d'ensilage en tranchée y compris du maïs grain humide valorisé par les porcins.

Parmi les innovations importées en Finistère dans la période considérée, on peut signaler :

- Celles touchant l'élevage laitier importées des Pays-Bas,
- Celles touchant l'élevage porcin, de Grande-Bretagne et Danemark (croisements Yorkshire et/ou Landrace).

#### **3°) Récolte des fourrages**

Les progrès en ce domaine ont été le fruit de la recherche-innovation des grandes firmes multinationales telles Massey-Harris, John Deere, Renault, New Holland, Michelin, (pour les pneumatiques), appuyés en France par le C.N.E.E.M.A.

---

<sup>4</sup> Membre de l'Académie d'Agriculture de France, ancien ingénieur général honoraire du Génie rural, des Eaux et des Forêts, ancien directeur départemental de l'Agriculture du Finistère.

**Conclusion :** Le Finistère a vu son économie profondément transformée par les révolutions fourragères de 1945-1975, ainsi que l'avait déjà exposé à l'Académie le R.P de Farcy lors de sa séance du 5 mars 1975.

La culture du maïs a eu un impact non négligeable sur les milieux, parfois critiqués par les protecteurs de l'environnement, à savoir :

- Besoin en eau d'irrigation de l'ordre de 2000m<sup>3</sup>/ Ha / an,
- Occupation courte du sol favorisant l'entraînement des nitrates vers les nappes ou les cours d'eau, puis l'eutrophisation,
- L'érosion des sols, lorsque les labours sont faits suivants la plus grande pente,
- L'exigence de compléments protéiques pour l'alimentation des bovins à hautes performances, telles les vaches Frisonnes ou Holstein (de même que pour les monogastriques),
- Besoin de grandes parcelles d'où des arasements parfois excessifs de talus ou de haies.

**Christian Huyghe**<sup>5</sup>. – Si on considère les prairies et cultures fourragères comme partie intégrante d'un système de production avec ses flux de matières qui vont depuis les prairies et leurs intrants (semences et fertilisants) jusqu'à la consommation humaine, et avec ses acteurs, on peut voir deux aspects qui ont changé de façon fondamentale depuis les prémices de la révolution fourragère.

Il s'agit tout d'abord de l'élément limitant dans les flux de matières. Au moment où la révolution fourragère parcourait l'Europe, la production animale et la production de ressources alimentaires pour nourrir ces animaux étaient limitantes. La consommation humaine était alors couverte de façon significative par les importations. L'amont contrôlait l'aval en quelque sorte. En conséquence, l'accroissement de la production était le seul et unique enjeu, quels qu'en soient le prix et le coût environnemental. Aujourd'hui en situation de saturation des marchés intérieurs et avec des possibilités d'exportation très limitées, la consommation intérieure européenne détermine la production. L'aval contrôle l'amont. Cette situation et la prise en compte d'autres enjeux changent fondamentalement la structure du système et les moteurs de son évolution future.

Le second aspect concerne un acteur clé dont il a été peu question aujourd'hui, à savoir l'industrie. Elle assure la collecte et la transformation des produits animaux et sa créativité dans la diversité de son offre de produits de consommation est un point clé du maintien de la consommation humaine. En 50 ans, la concentration de cette industrie a été un phénomène majeur. En effet, considérons l'industrie laitière : aujourd'hui, 3 groupes dont un groupe coopératif traite 55% du lait français. La concentration de l'outil industriel a suivi puisque 44 usines avec chacune une capacité supérieure à 100 millions de litres de lait traitent 56% du lait national. Ces outils industriels doivent tourner à plein, d'où une concentration des régions de production, un refus de collecte des petits producteurs isolés et une nécessité de production homogène, en quantité et qualité, tout au long de l'année. La concentration industrielle est encore en marche. Notons ainsi qu'à nos frontières, le rapprochement de deux coopératives, la néerlandaise Campina Melkunie et la dano-suédoise Arla Foods donne naissance à un monstre dont le chiffre d'affaires en lait est de 10 milliards d'€ en totalité sur le territoire européen. A titre de comparaison, le CA de la filière laitière française en sortie d'industrie est de 17 Milliards d'€ C'est dire l'impact possible d'un tel monstre à nos frontières et l'urgence d'une part de réfléchir aux conséquences de ces mouvements ; c'est souhaiter d'autre part que l'ensemble des acteurs français aient une stratégie cohérente, ce qui implique de construire une vision politique partagée.

---

<sup>5</sup> Directeur de recherches à l'INRA en Génétique et Amélioration des Plantes, Président en exercice de l'Association Française pour la Production Fourragère, et Président de la section CTPS Plantes Fourragères et à gazons.

L'amélioration génétique et l'innovation variétale ont été profondément et durablement marquées par les paradigmes établis par la révolution fourragère, et d'abord dans le choix des espèces et les objectifs de sélection.

Reposant sur l'idée de nourrir l'animal à l'auge, un effort au long cours a été engagé sur les espèces destinées à la fauche, fétuque élevée, ray-grass d'Italie, dactyle et bromes en graminées, luzerne en légumineuses. Et les objectifs de sélection privilégiaient la production de matière sèche sur un nombre limité de coupes.

Heureusement, ce cadre a fortement évolué avec

- un effort majeur en sélection du ray-grass anglais grâce à un développement de la recherche publique et privée, à de gros efforts de collecte de ressources génétiques et des objectifs spécifiques au contexte français (notamment les résistances aux maladies. Cet effort sur le ray-grass anglais marquait le retour ou plus précisément la reconnaissance explicite de la place du pâturage, même si ce fut tardif puisque les investissements importants en recherche sur cette espèce datent du début des années 1980,
- une évolution des objectifs de sélection et des critères d'inscription
  - o la qualité (souplesse des feuilles, digestibilité, teneur en protéines)
  - o la souplesse d'exploitation et une meilleure répartition de la production sur l'année
  - o la résistance aux maladies.

Et cela s'est traduit par des résultats majeurs et économiquement tangibles au niveau des éleveurs, mais aussi de la filière semences comme l'illustrent :

- les ventes en semences fourragères en France,
- la performance de la production de semences en France. Prenons l'exemple du ray-grass anglais : en 1980, la France importait 97% des semences utilisées dans l'hexagone ; en 2003, le taux d'autosuffisance atteint 63%. Cette vraie réussite est due à un vigoureux secteur semencier et des agriculteurs multiplicateurs de semences et leur fédération.

Si les espèces et les critères changent, les paradigmes ont la vie dure.

Héritées d'une vision de prairies cultivées, à haute productivité, dans un système en rotation et très anthropisé, les variétés doivent être génétiquement homogènes, même si les espèces sont allogames, souvent polyploïdes et les variétés sont des synthétiques, d'où des règles d'inscription assez draconiennes qui sont pleinement justifiées pour d'autres raisons. Mais de cette vision, il résulte le postulat non vérifié que de telles variétés sont fixées et fixes au long des saisons et des années pour une implantation donnée.

Leur pérennité par ailleurs n'a pas été considérée. Or, dans un objectif aujourd'hui accepté par tous de concilier performance économique et préservation de l'environnement, la pérennité, *i.e.* le maintien d'une production de biomasse de qualité sur un grand nombre d'années, devient une caractéristique essentielle. Au delà de l'évaluation lors de tests officiels, le point critique est de comprendre comment s'élabore la pérennité d'une prairie. Dans une prairie multi-spécifique, nombre d'études ont montré le rôle des successions d'espèces dans la pérennité du peuplement. Dans les prairies mono-spécifiques, la situation est moins claire. Cependant, différents éléments tendent à démontrer que la composition génétique d'une prairie même mono-spécifique change au cours du temps et ceci de façon non aléatoire et rapidement. Ceci doit nous conduire à réviser le cadre conceptuel de notre réflexion sur l'amélioration génétique de ces espèces et sur la structure des variétés qui sont le véhicule du progrès. Aux côtés de la génétique quantitative et de la génétique moléculaire, il convient de mobiliser les concepts de la génétique des populations et de l'écologie pour étudier la prairie comme un peuplement complexe dynamique. Il conviendrait

notamment de s'interroger sur la possibilité de décliner au niveau intra-spécifique le concept de groupes fonctionnels. Ceci conduit à considérer que :

- un peuplement prairial, même mono-variétal, est susceptible de variation,
- dans le cas de parcelles semées, la variété définit un état initial de la diversité,
- les conditions environnementales et les régimes d'exploitation vont permettre de façonner cette diversité, son devenir et les changements de la valeur agronomique.

En cela, le changement de paradigme conduit aussi à considérer les prairies et les espèces prairiales, non plus comme des parents pauvres dotés d'une génétique complexe mais comme un modèle biologique particulièrement adéquat pour des études du fonctionnement et de la dynamique de peuplements génétiquement hétérogènes.

**Jacques Pluvinage**<sup>6</sup>. – Témoignage d'un ancien combattant de la Révolution fourragère, comme tout témoignage il doit être signé et daté. Signé par un ancien élève de René Dumont en 1950-51, ensuite ouvrier agricole à Courcelles-Chaussy en Moselle. Chef de culture près de Meaux, technicien de CETA dans les Côtes-du-Nord, puis chef d'exploitation INRA en Normandie au Pin.

Dumont : Ne pas oublier qu'avant de prêcher la Révolution fourragère, il y eut : "Voyage en France d'un agronome". Avant de conseiller, voir d'abord sur place la diversité et écouter les acteurs pour comprendre les situations dans leur particularité.

Les terres sont lourdes à **Courcelles-Chaussy**. Quatre chevaux lorrains labourent péniblement. Flotte encore dans l'air de 1952 l'esprit de Der Katchadourian ; les prairies naturelles ont été traitées par le pâturage tournant, la fertilisation, le chargement.... Résultat : Flore rénovée et rendement multiplié.

Dans la région de Meaux, on laboure les mauvais prés établis quelques décennies avant et on y sème des céréales ; le reste est vaguement pâturé par quelques bovins ou chevaux, les vaches noires et blanches étant vendues. Ce n'est pas la révolution du XXème siècle mais la restauration du XIXème.

En **Bretagne Centrale**, les prés permanents occupent des parcelles bien distinctes des champs labourés ; ils sont dégradés et produisent fort peu. Ici, Dumont va être rapidement suivi. On laboure hardiment les vieilles prairies et dans la rotation vont alterner les grains, les betteraves, les choux et les prairies temporaires en variétés pures du GNIS avec beaucoup d'azote et quatre ou cinq fois plus de rendement fourrager qu'autrefois.

Au **Pin**, les herbages de Colbert en pleine Normandie étaient loués aux enchères à des herbagers y lâchant au printemps et les récupérant peu à peu selon la finition en viande selon le commerce. Flore très dégradée et rendement très faible qui va vite tripler avec l'INRA reprenant en 1956 une partie de ces herbages. Rebuschung et Jarrige sont d'accord pour labourer et semer, quoique pas tout pour le second ; il garde des prairies permanentes pour y affiner avec Béranger les variantes d'un pâturage tournant ; Kerguelen (INRA de Rouen) en y jetant ses anneaux va vérifier par ses minutieux comptages que la flore s'est déjà bonifiée en quatre ans. Pour ressemer le reste, il y a divergence. A Versailles (INRA végétaux), on voudrait une seule espèce par parcelle, une seule variété cultivée selon ce qu'elle est ; mais à Jouy (INRA animaux), on tient compte de tout (l'appétence, les risques, la facilité) ; on sème parfois un mélange de deux graminées et presque toujours du trèfle blanc avec pas trop d'azote.

---

<sup>6</sup> Correspondant de l'Académie d'Agriculture de France, ancien directeur de l'Institut technique bovin.

Donc, presque partout le même souffle révolutionnaire si bien décrit par Salette. Quant aux modalités, surtout pas de modèle unique. Tenir compte de tout dans la diversité des situations.

En revanche, pour réussir la Révolution fourragère, comme pour réussir toute révolution, toute réforme, hier aussi bien qu'aujourd'hui, il semble après cette expérience qu'il y faut certes des idées cohérentes et le **respect de la diversité** mais aussi :

- **du cœur**, c'est-à-dire du courage et du souffle,
- **de l'intelligence concrète**,
- **un dialogue spécialiste-praticien concerné**, mieux : le groupe de praticiens du type CETA, quelle qu'en soit l'étiquette ; et, pour le spécialiste, qu'il soit sélectionné comme au Concours général, à la fois sur performances et sur conformation, avec un rapport oreilles sur paroles nettement supérieur à un. Le vrai dialogue, pas la fameuse « communication » médiatique, n'est-il pas le meilleur antidote contre le dogmatisme qui guette tout « sachant », celui-ci n'étant plus alors un « chercheur » ?

**Raymond Mérillon**<sup>7</sup>. – Ce sont des témoignages de l'ingénieur des Services agricoles quand j'étais en Indre et Loire chargé de promouvoir l'augmentation des ressources fourragères entre 1954 et 1963.

1) Nous avons eu des crédits de vulgarisation relativement importants pour mettre en place des expérimentations de prairies temporaires et de pâturages rationnés, des expositions dans les Comices, etc., et c'est grâce aux efforts de Der Katchadourian que nous avons bénéficié de la « sollicitude » du Ministère.

2) J'avais engagé ces expérimentations surtout dans deux zones-témoins et des CETA déjeunes agriculteurs.

Comme Tisserand l'a rappelé, il n'y avait pas un nombre suffisant d'animaux sélectionnés pour valoriser cette herbe qui nous débordait.

Dans une zone-témoin où le progrès n'avait guère pénétré, le nombre de vaches tuberculeuses dépassait les 40% : d'où abattage indemnisé et rachat d'animaux ; les bêtes abattues étaient des Normandes plus ou moins pures ; d'où, sous l'influence du Centre d'insémination, rachat de vaches « noires » qui ont en effet bien valorisé l'herbe... mais qui ont fait baisser le taux butyreux du lait des trois communes de la zone témoin ; d'où protestation de la coopérative laitière dont une majorité des administrateurs voulaient « interdire le lait des vaches noires » !

Le paiement à la qualité a donc été introduit, ce qui était un nouveau progrès.

3) Toujours dans la même zone-témoin, il avait été décidé d'améliorer par la mécanisation, le travail des hommes, mais aussi de soulager le travail des femmes en aidant à l'achat d'appareils ménagers.

Mais après enquête exhaustive, et à notre surprise, une forte majorité d'exploitantes, surtout les plus âgées, ont demandé l'achat de matériel de fenaison pour se débarrasser de la « corvée » (et c'est un euphémisme) du retournement de l'herbe coupée, du chargement en vrac dans les remorques et le déchargement dans les greniers ; car c'était sur elles que l'on comptait pour ce travail harassant.

4) Autre obstacle auquel Tisserand a fait allusion :

---

<sup>7</sup> Membre de l'Académie d'Agriculture de France, ingénieur général honoraire d'agronomie.

Dans une autre zone-témoin, j'avais élaboré un projet d'amélioration de pâtures communales qui, à peu de frais, pouvaient être améliorées et cloisonnées. Si les adhérents de la zone-témoin étaient d'accord, il y a eu une levée de boucliers d'ouvriers-paysans qui élevaient 3 ou 4 vaches et beaucoup de petites grands-mères menant pâturer sur les communaux leurs 4 chèvres. Le maire et son conseil d'accord au départ, nous ont demandé sinon de renoncer mais de surseoir.

5) Plus tard 1969-70, alors que j'étais directeur du lycée agricole de Tours-Fondettes, j'ai organisé à la demande du cercle des jeunes des stages ayant un thème à l'énoncé paraissant simpliste : « Comment faire passer mon étable de 20 vaches à 30 vaches ? ».

L'intérêt des stages résidait sur la nécessité de faire une approche plus globale de l'exploitation allant bien au-delà du bilan fourrager et remettant en cause la totalité de la gestion de l'exploitation.

